

États généraux de l'alimentation : mettre l'économie circulaire au cœur de nouveaux modèles agricoles et agroalimentaires

L'Institut de l'économie circulaire se réjouit de la formation d'un atelier traitant l'économie circulaire au sein des États généraux de l'alimentation. L'économie circulaire propose une approche globale permettant de répondre aux enjeux environnementaux et socio-économiques auxquels font face les systèmes agricoles et agro-alimentaires. Sur invitation des ministères, l'Institut y a présenté aujourd'hui les avancées de notre groupe de travail sur les systèmes agricoles et agroalimentaires circulaires, et met son expertise à disposition pour nourrir l'ensemble des réflexions.

Les systèmes agricoles et agroalimentaires font face à des défis sans précédent. Il s'agit de nourrir en quantité et qualité une population croissante¹, dont plus la moitié vivent en zone urbaine, et répondre aux autres usages de la biomasse nécessaire pour un développement durable. Dans le même temps, les ressources naturelles essentielles à la production s'amenuisent : les sources d'eau s'assèchent ou sont polluées, et les terres agricoles se réduisent et perdent en qualité (selon l'UN environnement, environ 1/3 des sols sont aujourd'hui dégradés). Le secteur agricole et agroalimentaire doit également contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique² et développer son potentiel d'impacts environnementaux positifs, tout en assurant une création de valeur juste tout au long de la chaîne de production.

Quatre exemples significatifs soulignent la nécessité de repenser notre rapport aux ressources à travers des piliers l'économie circulaire.

- Sols - L'artificialisation des sols fait disparaître tous les 5 à 6 ans³ l'équivalent de la surface d'un département de terres agricoles, richesse économique, environnementale et agricole du territoire français. L'économie circulaire appliquée à l'aménagement du territoire, le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine et des circuits courts permettent de rééquilibrer les usages agricoles et urbains en maintenant la qualité de vie.

¹ La France comptera 10 millions d'habitants supplémentaires d'ici 2050. (Source : INED (Institut national d'études démographiques). *Projections de population de 2013 à 2070 en France*. Disponible sur : [<http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/evolution-population/projections/>](http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/evolution-population/projections/))

² 21% des émissions de gaz à effet de serre est issu de l'agriculture. (Source : Réseau Action Climat France. *Agriculture et gaz à effet de serre : état des lieux et perspectives*. Novembre 2010. Disponible sur : [<http://www.rac-f.org/Agriculture-et-gaz-a-effet-de>](http://www.rac-f.org/Agriculture-et-gaz-a-effet-de))

³ Fédération nationale des SAFER. *Le prix des terres – Analyse des marchés fonciers ruraux 2016*. Mai 2017.

- Matière organique - Les ordures ménagères sont aujourd'hui composées à 30% de matières organiques⁴, matières qui ne doivent plus être considérées comme des déchets mais bien comme des ressources. Des pratiques liées à l'économie circulaire du compostage à la méthanisation valorisent leur potentiel agricole ou énergétique.

- Gaspillage alimentaire : la FAO⁵ estime qu'environ un tiers de la production alimentaire mondiale destinée à l'alimentation humaine est perdue, jetée, gaspillée tout au long de la chaîne de la production à la consommation, soit 150kg par an et par habitants en France. Il est indispensable non seulement de changer les comportements, mais d'aller vers une éco-conception des produits, emballage et menus et la revalorisation des produits hors-calibre.

- Ressources hydriques : 48% de l'eau consommée en France⁶ est utilisée pour l'irrigation, notamment agricole. Face à un stress hydrique en croissance, la gestion durable de l'eau doit devenir une priorité, et des innovations de traitement et de réutilisation doivent être développées, au côté d'autres pratique tel que le paillage végétal, pour prévenir effets d'évaporation tout en proposant d'autres externalités positives pour la qualité des sols.

Davantage d'êtres humains à nourrir, moins d'espace et de ressources pour le faire, un environnement à préserver et une articulation des usages de la matière organique qui devient prépondérante : une pluralité d'enjeux que l'économie circulaire approche de manière compréhensive. Pour cela elle se décline à différents niveaux d'échelles et de périmètres dans les cycles de production, transformation, distribution et consommation.

L'économie circulaire comme outil de transformation

Lors de la cérémonie d'ouverture des 3e Assises de l'économie circulaire, Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire a souligné qu'il est impératif que nous sortions de la « civilisation du gâchis » dans laquelle nous sommes actuellement. L'Institut de l'économie circulaire espère que ces vœux aboutiront et qu'un changement de paradigme sera à l'ordre du jour lors de ces Etats généraux de l'alimentation.

En effet l'économie circulaire vise à réduire et substituer la quantité de matières et d'énergie utilisée à toutes les phases d'un système, par un usage des ressources optimisée et en cascades, afin d'atténuer les pressions de l'activité humaine sur l'environnement tout en maintenant la création de valeur.

Appliquée au systèmes agricoles et agroalimentaires, elle a pour objectif une production alimentaire et non-alimentaire de qualité et en quantité suffisante, tout en préservant et régénérant les écosystèmes (biodiversité, sols - fertilité et foncier, eau, air). Elle permet de

⁴ ADEME. *Déchets Chiffres-clés – Edition 2016*. Disponible sur :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets_chiffres-cles2016_8813.pdf>

⁵ FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). *Global Food Losses and Food Waste*. Mai 2011.

⁶ CI.Eau (Centre d'information sur l'Eau). <<https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/qui-preleve-et-consomme-leau-en-france/>>

répondre manière compréhensive aux enjeux environnementaux et socio-économiques de l'agriculture et de l'alimentation.

L'économie circulaire s'appuie sur plusieurs piliers, dont on peut se saisir pour transformer ou améliorer les dynamiques des systèmes agricoles et agroalimentaires :

- l'approvisionnement durable, favorisant notamment des matières premières secondaires et des matières renouvelables
- l'éco-conception, des systèmes de productions et des produits finaux
- l'articulation des usages de la matière organique
- l'écologie industrielle et territoriale encourageant la création de valeur locale
- la consommation responsable
- le recyclage et la régénération, avec le retour au sol de la matière organique.

L'Institut de l'économie circulaire a lancé début 2017 un groupe de travail dédié aux systèmes agricoles et agroalimentaire, qui a identifié trois thématiques prioritaires pour faire avancer l'économie circulaire dans les esprits et sur le terrain.

Systèmes agricoles et agroalimentaires circulaires : définitions (économie circulaire, piliers, concepts associés), état des lieux et bonnes pratiques, identification de freins et leviers, sensibilisation des acteurs (consommateurs, professionnels, décideurs)

Retour au sol de la matière organique : déchets organiques (gisements, collecte, ...), identification de freins et leviers (acceptabilité sociétale, réglementation ...), compostage méthanisation et autres techniques de transformation, valorisation des services rendus (qualité des sols , puit de carbone, approvisionnement durable...)

L'écologie territoriale appliquée aux systèmes agricoles et agroalimentaires : favoriser les synergies inter-entreprises, identifier les échelles pertinentes (synergies et chaîne d'approvisionnement), repenser le lien entre aires urbaines et agriculture.

Réunir dans une démarche transversale multi-acteurs des experts venant d'entreprises, de coopératives, d'institutions publiques dont les ministères et de centres de recherche, pour faire avancer ensemble l'économie circulaire dans les esprits et sur le terrain, telle est la force de l'Institut de l'économie circulaire. Cette valeur ajoutée sera mise à disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire pour faire avancer ensemble l'économie circulaire dans les systèmes agricoles et agroalimentaires.

[L'économie circulaire, des Etats généraux de l'alimentation à une stratégie nationale de l'économie circulaire](#)

L'Institut de l'économie circulaire salue l'initiative du gouvernement de lancer les Etats généraux de l'alimentation, afin d'établir un dialogue entre les parties prenantes du monde de l'alimentation et de l'agriculture, et se réjouit de la formation de l'atelier 3 : Développer

la bioéconomie et l'économie circulaire. Ces deux concepts sont fondamentaux pour un développement durable de la France.

L'économie circulaire propose un modèle de développement durable associé à des piliers qui sont autant d'outils. Elle concerne l'ensemble des systèmes socio-économiques, dans tous les secteurs, dont la bioéconomie, et à toutes les échelles.

La bioéconomie est un secteur d'activité centré autour de la matière organique et de cycles naturels tels les cycles du carbone, fournissant les secteurs de l'alimentation, la chimie, les agro-matériaux, la bio-énergie. En substituant des matières renouvelables aux matières fossiles, la bioéconomie elle est appelée à jouer un rôle central dans la transition vers l'économie circulaire.

Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, a annoncé la définition d'une Stratégie nationale de l'économie circulaire pour 2018. Ces Etats généraux doivent d'ores et déjà s'inscrire dans cette dynamique, et ancrer la création de valeur dans un cercle vertueux pour l'environnement et les hommes, propre de l'économie circulaire.